

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

accidents Question écrite n° 44159

### Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports afin de lui communiquer le bilan provisoire détaillé de la sécurité routière pour le mois de janvier 2009 qui enregistre une baisse de 11,9 % de la mortalité routière. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son sentiment sur ce bilan positif et les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour poursuivre la baisse de la mortalité routière.

#### Texte de la réponse

Le bilan du mois de janvier 2009 est très encourageant puisqu'il fait état de baisses de 16 % du nombre d'accidents corporels de la circulation, de 11,9 % du nombre de personnes tuées et de 20,7 % du nombre de blessés, par rapport au mois de janvier 2008. Cependant, pour produire une analyse circonstanciée de la situation, il faut attendre les données détaillées, qui ne seront disponibles que vers la fin du second trimestre 2009. Il faut préciser, en effet, que les chiffres publiés par l'Observatoire national interministériel de sécurité routière dans les dix premiers jours suivant chaque mois renseigné, sont limités aux nombres de personnes tuées, de blessés et d'accidents. Ils sont issus des remontées rapides et, bien que provisoires, sont malgré tout très fiables et proches des données définitives. En attendant, on peut considérer que les résultats synthétiques recueillis sur les quatre premiers mois 2009 sont relativement encourageants :

	ACCIDENTS	PERSONNES tuées à trente jours	BLESSÉS	TOTAL des blessés
Quatre premiers mois 2009	20 623	1 214	8 687	24 452
Quatre premiers mois 2008	23 163	1 293	10 650	28 990
Évolution 2009	- 11,0 %	- 6,1 %	- 18,4 %	- 15,7 %

#### Données clés

Auteur : M. Éric Ciotti

Circonscription: Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 44159 Rubrique : Sécurité routière Ministère interrogé : Transports Ministère attributaire : Transports Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE44159

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 10 mars 2009, page 2262 **Réponse publiée le :** 23 juin 2009, page 6241